

# **Allocution de M. Jean Houde**

## **Conférence de Montréal 10 juin**

**2013**

Bon matin mesdames et messieurs, et bienvenue à la première édition de la Conférence internationale de Montréal sur la retraite, dans le cadre du Forum économique international des Amériques.

La sécurité financière des aînés est une préoccupation vieille comme le monde. Au fil de l'histoire humaine, cette responsabilité est progressivement passée du clan familial à la tribu, à la Cité et finalement à la Nation. L'un des tout premiers programmes modernes de sécurité sociale a été le régime de retraite mis en

place par le Chancelier allemand Otto von Bismark. Il était tellement en avance sur son temps, qu'il a bien rigolé lorsque ses conseillers lui ont suggéré 65 ans comme âge légal de la retraite, lui qui en avait alors 70.

Plus près de nous, les années de l'après-guerre ont vu l'éclosion des régimes de retraite dans les

pays développés. Les États ont mis sur pied des régimes publics. Des incitatifs fiscaux à l'épargne individuelle de retraite ont été accordés. La constitution de grandes entreprises et la montée en force des organisations ouvrières ont aussi conduit à l'éclosion des régimes complémentaires.

Cette période a aussi coïncidé avec une explosion des marchés financiers et des rendements.

Les régimes de retraite, tant publics que privés, semblaient bien constitués. Les marchés financiers paraissaient en mesure de pallier aux structures parfois boiteuses de financement, tant et si bien que les organisations s'accordaient

des congés de cotisation et que les bénéficiaires étaient rehaussés. Mieux encore, le gonflement des actifs de retraite gérés professionnellement était perçu comme un facteur de stabilité pour les marchés financiers.

Les années 2000, et en particulier celles de l'après-crise financière, ont vu les fondations

de cet édifice s'effriter, parfois en raison des défauts de conception, mais souvent parce que l'environnement avait changé. Quoiqu'il en soit, la sécurité financière à la retraite est devenue un sujet chaud de politique publique et une préoccupation importante pour de nombreux citoyens.

Comme l'a démontré le rapport D'Amours, il n'existe pas de solutions miracles. Les problématiques sont aussi nombreuses que complexes. Pensons au financement des régimes publics, aux disparités entre les classes de travailleurs selon leur secteur d'activité, au délicat équilibre entre la responsabilité individuelle et la



solidarité collective, à l'équité  
intergénérationnelle entre les  
retraités et les travailleurs actifs  
ou encore à l'arbitrage que  
doivent faire les entreprises  
entre le renflouement de leur  
caisse de retraite ou des  
investissements productifs.

L'importance des défis devrait  
nous convaincre des

imperfections présentes dans nos systèmes. Il ne s'agit pas uniquement de parer aux manques. Il faut asseoir nos régimes sur des bases plus solides, quitte à réduire nos attentes quant à l'âge et aux conditions financières de la retraite.

La grappe financière du Québec est convaincue qu'elle peut apporter une contribution utile à ces questions. Le Québec possède une expertise indéniable dans le domaine de la retraite. Finance Montréal regroupe tous les acteurs clés de l'industrie, autant les gestionnaires de fonds de retraite que les entreprises de

distribution de produits  
d'épargne, en passant par les  
universités et les autorités  
gouvernementales. Dans tous  
ces champs d'activité, le Québec  
peut contribuer en mettant de  
l'avant des éléments de  
réponses tout en bénéficiant des  
expériences d'ailleurs. C'est en  
proposant des solutions  
adaptées et des produits

innovateurs que le Québec  
s'affirmera d'avantage, ici et à  
l'international, en tant que  
centre d'expertise mondial en  
matière de gestion des retraites.

Telle est la motivation première  
de la participation de Finance  
Montréal à ce nouveau volet de  
la Conférence de Montréal. Nous  
voulons tous que les prochaines

décennies bénéficient de  
mécanismes robustes de gestion  
des retraites afin d'assurer la  
pérennité des régimes. Pour  
atteindre ce but, il faut une  
connaissance intime de tous les  
tenants et aboutissants de la  
sécurité financière à la retraite.  
Cette journée est un premier pas  
en cette direction et je suis  
persuadé qu'il y en aura

plusieurs autres. Merci et bonne  
conférence.